

AVEC LE PRELEVEMENT AUTOMATIQUE
je soutiens les chrétiens d'Orient tout au long de l'année

Autorisation de Prélèvement			
Numéro national d'émetteur : 435360			
Bénéficiaire : Œuvre d'Orient - 20 rue du regard 75278 Paris cedex 06			
Montant du prélèvement : _____ euros			
Tous les <input type="checkbox"/> 1mois <input type="checkbox"/> 2 mois <input type="checkbox"/> 3 mois <input type="checkbox"/> 6 mois <input type="checkbox"/> ans			
cocher la périodicité choisie			
<u>Titulaire du compte</u>			
<input type="checkbox"/> M. <input type="checkbox"/> Mme <input type="checkbox"/> Mlle			
Nom, prénom			
Adresse			
Code postal		Ville	
Tel		E-mail :	
<u>Etablissement teneur du compte à débiter :</u>			
Nom			
Adresse			
Compte à débiter :			
Code banque	Code guichet	N° de compte	Clé
J'autorise l'établissement teneur de mon compte à prélever sur ce dernier si sa situation le permet, le montant correspondant à mon soutien à l'oeuvre d'Orient. Le prélèvement sera effectué le 5 du mois de l'échéance. J'ai bien noté que je peux interrompre à tous moments mes versements en adressant un courrier à l'Œuvre d'Orient.			
Fait à			
Le		Signature	

Merci de joindre à votre envoi un RIB, un RIP ou un RICE.

Il vous sera délivré un reçu fiscal récapitulatif pour l'ensemble des versements faits au cours de l'année. Ce reçu sera envoyé pendant la deuxième quinzaine de janvier.

En application de la loi du 1^{er} janvier 2005 relative au mécénat, votre don ouvre droit à une déduction d'impôt égale à 66% des sommes versées dans la limite de 20% du revenu imposable. A titre d'exemple un don de 100€ coûte réellement 34€ au donateur.

L'Œuvre d'Orient vous remercie de votre générosité.